



COTE D'IVOIRE

RAPPORT MENSUEL DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS RELATIVES A LA SECURITE HUMAINE DU MOIS DE JUILLET 2012

I- HISTORIQUE

Dans le cadre de sa vision d'une Afrique de l'Ouest pacifique, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) œuvre en collaboration avec la CEDEAO pour la prévention des conflits. Pour cela, il participe à la mise en œuvre du système d'Alerte Précoce de la CEDEAO (ECOWARN). Ainsi au niveau national, le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN) de WANEP-Côte d'Ivoire s'est donné pour mission d'accompagner le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Pour cela, il a décidé de produire et diffuser des rapports mensuels sur la situation sécuritaire, économique et socio-politique du pays. Ces rapports ont pour objectif d'informer et de faire des recommandations aux différents décideurs afin de leur permettre de prendre des décisions idoines aux moments opportuns. Ce rapport mensuel est le résultat des activités de monitoring et des rapports de situation des points focaux de WANEP-CI dans différentes localités du pays. Il représente les faits saillants liés aux situations sécuritaire, économique, sociale et politique du mois de juillet 2012.

I- FAITS SAILLANTS

1- La situation sécuritaire

a- *Attaques à mains armées*

Plusieurs cas d'agression à mains armées ont été signalés. Ces incidents sont pour la plupart des cambriolages (domiciles ou lieu de travail) et des braquages de véhicules. Des conflits armés entre forces de l'ordre ont été observés.

Les cas suivants peuvent être cités :

- Le dimanche 1^{er} juillet, cinq gangsters ont attaqué le supermarché « Yahvé Missi » au quartier « Toits rouges » dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest). Bilan : plus de 4 millions de F.CFA et des téléphones-portables emportés.
- Dans la nuit du mardi 03 au mercredi 04 juillet aux environs de 3h du matin, à Afféry (région de la Mé), trois bandits ont attaqué le presbytère de l'église catholique Saint Pierre. Bilan : les prêtres ligotés, les objets sacrés profanés, une importante somme d'argent, des téléphones portables et des objets de valeur emportés.
- Dans la nuit du jeudi 05 juillet, autour de 22 heures, aux 2 Plateaux dans la commune de Cocody, des individus armés de pistolets et de kalachnikovs ont cambriolé le domicile d'un ophtalmologue. Bilan : une somme de 500 000 F.CFA et des appareils électroménagers emportés.
- Le lundi 05 juillet aux environs de 5 heures du matin, entre Kasséré et Tarato dans le département de Boundiali (région du Bagoué), des bandits armés appelés "coupeurs de route" ont attaqué le véhicule de l'ancien maire de la commune de Kasséré. Bilan : 01 mort (l'ancien maire) et 01 blessé (le conducteur du véhicule).
- Le vendredi 6 juillet aux alentours de 16 heures, sur l'axe Dabou-Kpass dans la région des Grands Ponts, un bandit en cagoule armé d'un pistolet a blessé par balle grièvement un ressortissant nigérien, chauffeur de taxi-brousse.

- Dans la nuit du vendredi 06 au samedi 07 juillet, dans la commune de Divo (région du Lôh-Djiboua) des individus armés ont cambriolé le domicile du Chef de Zone de l'ANADER de ladite localité. Bilan : une forte somme d'argent emportée.
- Dans la nuit du lundi 09 au mardi 10 juillet, au quartier Amakébou dans la commune d'Agboville (région de l'Agneby-Tiassa), des individus en tenues militaires ont attaqué plusieurs domiciles. Bilan : plusieurs familles dépouillées de leurs biens.
- Dans la nuit de mercredi 11 au jeudi 12 juillet, les bureaux de la section du Tribunal d'Agboville (région de l'Agneby-Tiassa) ont été cambriolés par des individus non identifiés. Bilan : 02 ordinateurs emportés.
- Dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 juillet, des bandits non identifiés ont cambriolé l'Inspection de l'Enseignement Primaire (IEP) 1 de Vavoua (région du Haut-Sassandra). Bilan : la somme de 225.000 FCFA emportée.
- Le vendredi, 13 juillet aux environs de 17 heures, au quartier "Sinistré" dans la commune de Korhogo (région du Pôro), fusillade entre des dozos et cinq bandits. Bilan : 1 bandit tué et 4 autres arrêtés.
- Le vendredi 13 juillet aux environs de 18 heures, au niveau du village de Saplam sur l'axe Adzopé-Yakassé-Attobrou (région de la Mé), trois gangsters munis de fusils de calibre 12 ont attaqué un mini car de transport en commun. Bilan : 1 mort (le conducteur du véhicule).
- Dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet, à la Zone industrielle de Yopougon (Abidjan-ouest), des individus non identifiés ont cambriolé la Société Générale d'Industrie en Côte d'Ivoire (SOGICI). Bilan : la somme de 17 millions de F.CFA emportée.
- Le lundi, 16 juillet autour de 15 heures, devant le marché de Korhogo (région du Pôro), un bandit armé d'un pistolet a braqué la moto d'une dame.
- Le lundi 16 juillet aux environs de 22h30, à la communauté catholique Notre-Dame du "Bon berger" de Tiassalé (région de l'Agneby-Tiassa), trois individus armés de deux fusils et de couteaux ont cambriolé les fidèles en prière. Bilan : la responsable et un fidèle bastonnés et plus de 400 000 FCFA emportés.
- Le samedi 21 juillet, au quartier ANADOR dans la commune d'Abobo (Abidjan-nord), des jeunes ont battu à mort un élément des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), âgé d'environ 35 ans.
- Le mardi 24 juillet aux environs de midi, à Anokoi Kouté dans la commune d'Abobo (Abidjan-nord), un affrontement a eu lieu entre des éléments des FRCI. Bilan : 02 morts et 02 blessés.
- Le jeudi 26 juillet, un peu après 6 heures, au Terminus du bus 42, dans les environs du collège IGES au quartier SIDECI dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest), des hommes en armes, assimilés aux éléments des FRCI, ont mitraillé un mini car de transport en commun qui avait à son bord plusieurs passagers. Bilan : Plusieurs blessés dont 2 grièvement.
- Le vendredi 27 juillet aux environs de 6 heures, au niveau de l'immeuble des impôts près de la mairie d'Abobo (Abidjan-nord), des éléments des FRCI se sont affrontés. Bilan : 02 morts.
- Le dimanche 29 juillet, aux environs de 1 h 30 du matin; à Daloa dans la région du Haut Sassandra, des individus non identifiés à moto ont assassiné par balles, un greffier de la Cour d'appel de ladite ville, à son domicile.
- Le lundi 30 juillet autour de 4 heures du matin, à proximité du village d'Adonikro dans le département d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), un bandit armé d'un pistolet et portant une cagoule a braqué un mini car de transport en commun en partance pour Abidjan. Bilan : 02 blessés par balles et plus de 100.000 F.CFA emportés.
- Le lundi 30 juillet, à hauteur de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) à Vridi dans la commune de Port-Bouët, des hommes en tenue ont abattu un ressortissant sénégalais de 61 ans, chauffeur de taxi.
- Au cours des premières semaines du mois de juillet, sur l'axe Ténéfro-Vrouo, dans le département de Séguéla (région du Worodougou) une bande armée a sévi, dépouillant régulièrement les usagers de leurs biens et opérant toujours au même endroit.

- le dimanche 08 juillet, 12 prisonniers se sont évadés à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), parmi lesquels au moins huit ont été arrêtés.

b- Violence à l'égard des femmes

Pour ce mois de juillet, les cas de violence relevés ont généralement été commis lors des attaques de domiciles ou de véhicules :

- Dans les nuits du lundi 02 au mardi 03 juillet et du mercredi 04 au jeudi 05 juillet, au quartier SICOGI dans la commune de Koumassi (région des lagunes), trois (03) individus munis de pistolets et d'armes blanches ont, dans la première nuit aux environs de 2 heures du matin, attaqué le domicile d'une dame, technicienne de surface. Bilan : les deux protégées de la dame (une coiffeuse et une élève), âgées d'environ 18 ans ont été violées et cinq téléphones-portables, une bouteille de gaz et la somme de 20.000 F.CFA emportés. Dans la seconde nuit, la même bande est revenue dans la même cour autour de 4 heures du matin et s'en est pris à un autre domicile. Bilan : la maîtresse des lieux soumise à un viol collectif et des effets vestimentaires et la somme de plus de 100.000 F.CFA emportés.
- Dans la nuit du mercredi 04 juillet, aux environs de 23 heures, juste après le village de Guézon-Binao dans le département de Bangolo (région du Guémon), huit hommes armés de kalachnikov ont braqué un véhicule de transport en commun en provenance de Daloa. Bilan : une fille mineure violée, des passagers et le chauffeur blessés par balles, une importante somme d'argent et des téléphones portables emportés.
- Le vendredi 06 Juillet, dans un village de Guiglo (région du Cavally), un enseignant de 26 ans a sodomisé une adolescente de 12 ans. Le mardi 17 juillet, ce dernier a écopé d'une peine, de quatre mois d'emprisonnement ferme et de 200.000 F.CFA d'amende.
- Le vendredi 06 juillet, dans un village de Biankouma (région du Tonkpi), un cultivateur a violé une dame de 47 ans de retour du champ. Il a été condamné à 12 mois de prison ferme.
- Le mardi 10 juillet à 21 heures, aux alentours de la forêt d'Azaguié (région de l'Agneby-Tiassa), un mini car de transport en commun en partance d'Agboville pour Abidjan a été braqué par des bandits en tenues militaires, armés de kalachnikovs. Bilan : une dame violentée et plusieurs biens matériels et financiers emportés.
- Dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 juillet, au quartier "Antenne" dans la commune de Duekoué (région du Guémon), une bande armée a attaqué des domiciles. Bilan : un mort, une jeune fille violée et plusieurs biens matériels et financiers emportés
- Dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juillet aux environs de 2 h du matin, au quartier Agnikro Extension dans la commune d'Abengourou (région de l'Indénié-Djuablin), deux bandits armés ont attaqué le domicile familial d'un ancien journaliste. Bilan : trois jeunes filles violées et brûlées avec des sachets plastiques enflammés et la somme de 200.000 F.CFA emportée.
- Dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 juillet, au quartier Konankro dans la commune de Divo (région du Lôh-Djiboua), des malfaiteurs venus voler des poulets dans une cour commune, ont violenté une dame qui les a surpris. Bilan : la dame a été blessée à la main à la machette.
- Dans la nuit du vendredi 20 juillet, à « V6 », village de la sous-préfecture de Buyo (région du Nawa), un ressortissant malien de 34 ans, manoeuvre agricole, a égorgé une petite fille âgée de 7 ans et blessé trois autres personnes.

c- Conflits intercommunautaires et fonciers

Des cas de conflits intercommunautaires ont été rapportés. Ce sont :

- Le lundi 02 juillet, à Kouamékro, village de la Sous-préfecture de Ogoudou (région Lôh-Djiboua), des jeunes de cette localité ont déposé une pétition auprès du sous-préfet pour demander le départ de tous les ressortissants Béninois résidant dans ledit village parce que l'un des leurs a voulu installer

un fétiche malgré l'interdiction de la population autochtone. Bilan : deux domiciles incendiés et un dépôt de boisson détruit.

- Le dimanche 08 juillet, lors d'une patrouille dans la forêt de la Niégré, dans la sous-préfecture de Dakpadou, le commandant, chef de la division de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) de Sassandra (région de Gboklé) a été tailladé à la machette par un paysan installé clandestinement dans la forêt classée. Bilan : la victime a eu deux doigts sectionnés et une ouverture au crâne et à l'avant-bras.
- Le jeudi 12 juillet, à Gnodara, dans la Sous-préfecture de Boundiali (région du Bagoué), un conflit intercommunautaire a éclaté entre les agriculteurs et les éleveurs peulhs. Bilan : deux blessés graves et destruction de cabanes et de pâturages avec plusieurs pertes de bêtes.
- Le vendredi 20 juillet, à Duékoué (région du Guémon), les jeunes malinké du quartier Kôkôma accompagnés de chasseurs traditionnels « Dozo » s'en sont pris au camp de déplacés de Nihably habité majoritairement par des réfugiés Guéré. Cette action est survenue en représailles à une attaque armée, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 juillet, qui a fait quatre morts au quartier Kôkôma. Ils soupçonnaient les réfugiés du camp d'en être à l'origine. Bilan : 11 morts, 57 blessés et des personnes portées disparues.

d- Incendies, accidents de la circulation et autres

- Le dimanche 08 juillet, aux environs de 19 heures, non loin du village de Oronou, situé à 17 km de la sous-préfecture de Brobo (région du Gbêké), un enfant de 13 ans a été retrouvé mort dans la broussaille
- Le dimanche 08 juillet, au « Kilomètre 17 » dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest) sur le tronçon Abidjan-Dabou, un taxi communal, après plusieurs tonneaux, s'est retrouvé dans un ravin. Bilan : 1 mort et 02 blessés
- Le lundi 09 juillet, au marché de Tiény-Séably, village de la sous-préfecture de Facobly (région du Guémon), un incendie d'origine indéterminée a fait d'importants dégâts. Cinq magasins sont partis en fumée.
- Le mardi 10 juillet, aux environs de 9 heures, à la Mairie d'Anyama (District autonome d'Abidjan), un incendie a consumé plusieurs bureaux.
- Le lundi 16 juillet, autour de 04 heures, au marché du quartier l'Orly dans la commune de Daloa (région du Haut-Sassandra), un incendie a ravagé la totalité des boutiques en bois. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée.
- Dans la nuit du samedi 21 juillet aux environs de 4 heures du matin, le 'marché sans loi', espace gastronomique, situé en face du Centre Hospitalier Régional de Gagnoa (région du Gôh), a été entièrement dévasté par le feu.
- Le vendredi 13 juillet, sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing du côté de Treichville, un véhicule de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a fait une sortie de route. Bilan : 14 personnes blessées et 6 véhicules fauchés.
- Lundi 17 Juillet aux environs de 17 heures, à la montée de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) de Divo (région du Lôh Djiboua), un camion chargé de café en provenance de Gagnoa et en partance pour le port autonome d'Abidjan, s'est renversé dans un bas fond marécageux. Bilan : un mort et de nombreux dégâts matériels.
- Le mardi 17 juillet, au lac de Kpangbassou dans la commune de Yamoussoukro (Capitale politique) un pêcheur de 30 ans, a été retrouvé mort par noyade après que sa pirogue ait chaviré le lundi 16 juillet.

- Le jeudi 19 juillet, aux environs de 06 heures du matin, un accident de la circulation s'est produit entre un taxi et une voiture non loin de la piscine d'Etat de Treichville dans le sens Plateau-Treichville. Bilan : 09 morts et 01 blessé grave.
- Le samedi 21 juillet, sur l'axe Katiola-Niakaramadougou, non loin du village de Namongokaha (région du Hambol), s'est produit un accident de la circulation impliquant un véhicule bâché et un camion poids lourd. Bilan : 01 mort, un blessé et de nombreux dégâts matériels.
- Le mardi 17 juillet, au lac de Kpangbassou dans la commune de Yamoussoukro (Capitale politique) un pêcheur de 30 ans, a été retrouvé mort par noyade après que sa pirogue ait chaviré le lundi 16 juillet.
- Le lundi 30 juillet, aux environs de 14 heures, dans une forge artisanale de fabrication de marmites au quartier Bardot dans la commune de San-Pedro, une explosion a fait trois morts et plusieurs blessés.
- Le lundi 30 juillet, dans le lac situé près du palais présidentiel, à Yamoussoukro (capital politique), les sapeurs pompiers ont repêché, le corps sans vie d'un enfant dont l'âge varie entre 2 et 4 ans.

2- Situation sociale

- Le mardi 03 juillet, des agents administratifs licenciés de la Commission Electorale Indépendante (CEI) ont manifesté devant les locaux de ladite institution. Les manifestants réclamaient le paiement de leurs droits et ont dénoncé les décès de certains collègues du fait de l'indifférence de leur employeur.
- Le mardi 10 juillet, la population de la ville de Lakota (région du Lôh Djiboua) a manifesté devant les locaux de la préfecture pour réclamer la libération de cinq jeunes gens arrêtés par des éléments des FRCI.
- Le lundi 16 et le jeudi 26 juillet, au Plateau, des agents de l'ex-compagnie aérienne nationale « Air Ivoire » ont organisé deux sit-in pour réclamer le paiement de leurs droits évalués à 36 mois, soit 4 milliards sans les mesures d'accompagnement.
- Depuis le lundi 16 juillet, à Tiémé dans la région du Kabadougou, les populations sont privées d'eau potable en raison des dommages causés aux installations de la SODECI par une forte pluie. Les habitants sont donc obligés de s'approvisionner à des sources alternatives telles que les marigots ou les puits.
- Le mercredi 18 juillet, à 9 heures, environ 150 femmes de la Plate-forme des Femmes de la Société Civile de Duékoué (région Guémon) ont organisé une marche de la gare routière à la préfecture. Les manifestantes entendaient protester contre l'inaction des autorités de la ville face à la récurrence des viols des femmes et des jeunes filles lors des braquages qui ont cours dans la commune de Duékoué (particulièrement dans le quartier Antenne) et les villages environnants.
- Le mercredi 25 juillet à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan, les présidents des universités publiques de Côte d'Ivoire ont annoncé la hausse des frais d'inscription desdites universités qui passent de 6000 à 100 000 F.CFA pour la licence, 200 000 F.CFA pour les masters, 300 000 F.CFA pour le doctorat.

3- Situation économique

A l'image des mois précédents, les prix des denrées alimentaires sont restés encore élevés sur les marchés en dépit des actions gouvernementales notamment celui du riz.

4- Situation politique

- Le lundi 23 juillet, à la salle CRRAE-UMOA au Plateau, la Présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) de la Côte d'Ivoire, Victorine Wodié, a dénoncé à Abidjan la banalisation de la torture, le non respect des procédures judiciaires et la montée de l'insécurité dans le pays. Mme Wodié, qui rendait public le rapport 2011 de la CNDH, a fait état de multiples atteintes et

violations des droits de l'Homme par des personnes appartenant à toutes les catégories socioprofessionnelles.

II- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES

1- Au plan sécuritaire

Face aux nombreux cas d'exactions de diverses natures (vol, viol, braquages, attaques armées, etc.), les forces de sécurité ont réussi des actions dans la lutte contre l'insécurité.

Ainsi les forces de sécurité ont procédé à plusieurs arrestations :

- Dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 juillet aux alentours de 1h du matin, à Anyama dans le District d'Abidjan, une fusillade a eu lieu entre des éléments des FRCI du 3ème bataillon de ladite localité et quatre hommes armés. Bilan : 1 mort.
- Le jeudi 05 juillet, au corridor de la ville d'Agboville (Agnéby-Tiassa) des FRCI ont abattu un de leurs collègues soupçonné d'être membre d'un gang qui a braqué une station dans la nuit du mercredi 04 juillet.
- Les samedi 07 et dimanche 08 juillet, à San-Pedro (région de San-Pedro), les éléments de la Police Nationale locale ont démantelé un gang de cinq (05) gangsters. Bilan : plus de 1,5 million de francs CFA et un arsenal de guerre (un fusil d'assaut de marque FSA, deux pistolets automatiques (PA) de marque MAB P15, un fusil calibre 12 à canon scié et plusieurs munitions d'armes lourdes) saisis.
- Le mercredi 11 juillet, Le gouvernement a décidé de remplacer l'ensemble du personnel de sécurité de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), trois jours (c'est-à-dire dimanche 11 juillet) après une nouvelle évasion de prison.
- Le jeudi 12 Juillet, à la caserne du bataillon togolais des Nations Unies (ONUICI) à Abidjan, la Commission Nationale de lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre (COMNAT-ALPC) a procédé à la destruction publique des armes de guerre déposées par les ex-combattants de la crise post-électorale. Depuis le début de l'opération en juin 2011, au total 1857 armes, 342.449 munitions et 1913 grenades ont été collectées. Et, le 26 juillet, la COMNAT-ALPC, l'ONUICI et le Service d'Actions anti Mines des Nations Unies (UNMAS), en collaboration avec l'organisation non-gouvernementale britannique (The Halo Trust), ont procédé, à la destruction de munitions et de mines antipersonnel à Lomo Nord, dans le département de Toumodi, à 57 km de Yamoussoukro.
- Le mardi 17 juillet, à Man (région du Tonkpi) un homme a été condamné à deux mois de prison et à une amende de 50 000 F.CFA par le tribunal de première instance de ladite localité au motif d'avoir tenté de brûler sa femme qui s'opposait à l'arrivée d'une seconde épouse au domicile conjugal.
- Le mercredi 18 juillet, le tribunal de première instance de Katiola (région de Hambol) a condamné neuf femmes à un an de prison ferme et une amende de 50.000 F.CFA pour pratique de mutilation génitale féminine sur quatre fillettes.
- Le dimanche 22 juillet aux environs de 16 heures, dans un hôtel de la commune d'Abobo (Abidjan-nord), des éléments des FRCI ont mis aux arrêts trois individus spécialisés dans la fabrication de faux billets. Une caisse contenant des coupures de 5000 F.CFA d'une valeur de 400 millions de FCFA, de faux documents du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont été saisis.
- Le mercredi 25 juillet, la Direction Départementale du Commerce de Soubré, a saisi sur l'ensemble des marchés de Soubré (région du Nawa), un important lot de produits prohibés estimé à plus de 35 millions de F.CFA. Ces produits sont constitués essentiellement de tomates en conserve, levures alimentaires, céréales, beurres et confiseries.

2- Au plan politique

Le mois de juin a été marqué par plusieurs événements entre autres :

- Le mercredi 4 juillet, la justice ivoirienne a annoncé que six proches de l'ex-président, M. Gbagbo, sont inculpés de « crime contre la population civile et génocide ». L'ex-Premier ministre ivoirien Gilbert Aké N'Gbo, l'ex-chef du parti présidentiel Pascal Affi N'Guessan, les anciens ministres Alcide Djédjé, Désiré Dallo et le général Brunot Dogbo Blé, sont concernés. Le nombre de proches de l'ancien président ivoirien inculpés de génocide se porte désormais à six, après l'inculpation en février de l'ex-Première dame, Simone Gbagbo.
- Le jeudi 05 juillet, le gouvernement ivoirien a lancé, à Bouaké (région du Gbêke), le démarrage du nouveau recensement des ex-combattants impliqués dans la crise postélectorale de 2010-2011, en présence du ministre délégué à la Défense, Paul Koffi Koffi.
- Le vendredi 13 juillet, à la primature, le Premier ministre, Jeannot Kouadio Ahoussou, a reçu, les dirigeants du Front Populaire Ivoirien (FPI, parti de l'ex-parti au pouvoir), pour relancer le dialogue et le processus de réconciliation après un regain de tensions.
- Le lundi 16 juillet au sous-quartier "Tomber mort" dans la commune d'Attécoubé, le Ministère de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme a lancé l'opération de déguerpissement des ménages installés dans les zones directement exposées aux inondations et éboulements. Pour le démarrage de cette opération de démolition, 100 familles sur les 300 ciblées dans cette commune ont vu leurs habitations rasées.
- Le mercredi 18 juillet, le président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), Charles Konan Banny, a reçu, à sa résidence privée à la Riviera dans la commune de Cocody (Abidjan-est), une délégation du bureau du Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes (COJEP) conduite par son deuxième président par intérim qui a traduit la volonté de sa structure à s'inscrire dans le processus de réconciliation nationale.
- Le lundi 30 juillet, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ibrahima Cissé Baongo a pris un arrêté ministériel excluant tout étudiant ayant passé plus de 6 années avant d'atteindre la licence ou plus de 8 avant la maîtrise. Ce sont au total 1903 étudiants qui sont touchés par cette mesure.

III- RECOMMANDATIONS

• Au gouvernement

- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission sur le terrain,
- La poursuite du dialogue avec l'opposition en vue de renforcer la cohésion sociale,
- Une sensibilisation de proximité conséquente des populations rurales les invitant à la cohésion sociale,
- L'élaboration d'un mécanisme national de prévention des conflits et d'alerte précoce,
- La formation et l'éducation des Forces armées au respect des droits humains,
- La dotation de la CDVR de moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

• Aux Forces de sécurité

- Des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- La surveillance rigoureuse des frontières, notamment celles avec le Liberia, le Ghana et le Mali,
- La promptitude dans leur intervention auprès des personnes en détresses,
- Une meilleure collaboration entre les différents corps,
- La protection des populations et le respect de leurs droits,
- Permettre une identification claire des agents des FRCI par la population.
- L'implication des forces de sécurité dans la sécurisation des camps de réfugiés.

• A la CDVR

- Le démarrage effectif des opérations publiques du processus de réconciliation,

- La promotion du dialogue entre les groupements et jeunes de partis politiques,
- La communication sur son mandat et son plan d'action.

- **A la ComNat-ALPC et au PNRRC**

- La mise en place effective et de façon régulière des organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,
- La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes,
- La mise en place d'un véritable programme de désarmement volontaire,
- L'accélération du programme de réinsertion de toutes les populations cibles.

- **A l'ONUCI et autres partenaires au développement**

- L'appui de l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- La protection effective des camps de réfugiés par des forces impartiales,
- Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.
- Le renforcement de l'assistance humanitaire aux populations de l'ouest.

- **La presse nationale et internationale**

- Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale,

- **A la société civile**

- La création d'un comité national de veille pour la prévention des conflits intercommunautaires et la préservation de la cohésion sociale,
- La formation d'une plate-forme des Organisations de la Société Civile pour la justice transitionnelle
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des populations au dialogue et à la réconciliation nationale.
- La dénonciation des violations de Droits humains, surtout celles faites aux femmes et aux enfants,
- La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des ALPC,
- Le professionnalisme dans son travail.

- **Aux populations**

- Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,
- La collaboration avec les forces de l'ordre pour une pacification rapide du pays,
- Leur implication dans la campagne pour le dépôt volontaire des ALPC,
- La surveillance des enfants mineurs par les parents.

Fait à Abidjan, le 2012

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN)